

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LES FLEURS DE LA CHARITÉ

SOMMAIRE — Espérance. *A. Nimesvais* — Dieu rend au centuple. — Vie de M. Le Prévost. — La Terre. *P. Harcl.* — Souvenir d'un aumônier. *A. F.* — La Lampe du Sanctuaire. *(Gilberte.* — L'Enfant. *V. Hu, o.* — A propos du Ffrench Shore. — Nos défunts. — Correspondance.

ESPÉRANCE

Il n'y a pas encore un an que nous formions le projet de compléter nos œuvres charitables en faveur des délaissés ; il s'agissait de venir en aide à l'enfant qui, privé de sa famille et en âge de gagner sa vie, se trouve dans l'impossibilité d'apprendre un métier, faute d'une maison hospitalière qui le reçoive charitablement. A la fin d'octobre cette œuvre était fondée providentiellement, car l'action de Dieu a été visible en cette circonstance. Aujourd'hui dix jeunes gens profitent de cette institution, et d'ici septembre, ce chiffre sera bien augmenté pour ne pas dire doublé. A vrai dire, ce développement ne m'effraie pas, car il est facile de comprendre l'importance d'une œuvre qui prend l'enfant à 14 ou 15 ans et le conduit jusqu'au moment où, formé à la vie chrétienne et capable de pourvoir à ses intérêts temporels, il pourra se suffire à lui-même.

J'ai dit que la Providence était intervenue d'une façon visible au début de cette œuvre, c'est ce qui nous rassure pour l'avenir : aussi sans m'engager à courir après ces enfants, il me semble que je n'aurai pas le courage de renvoyer ceux qui se présenteront et qui seront vraiment délaissés. Dieu ne peut manquer à ceux qui font son œuvre, et comme St-Vincent de Paul nous pouvons dire : " Oh quelle bassesse de foi de croire que pour faire et procurer du bien à des enfants pauvres et abandonnés comme ceux-ci, Notre-Seigneur ait moins de bonté pour nous, lui qui promet de récompenser au centuple ce qu'on donnera pour lui ! Puisque ce débonnaire Sauveur a dit à ses disciples : " Laissez venir ces enfants à moi " ; pouvons-nous les rejeter ou abandonner lorsqu'ils viennent à nous, sans lui être contraires ? "

Du reste, croyez-vous qu'il soit facile de rester insensible à la vue de certaines misères ? On m'amène, un jour, un enfant de 12 ans ; il n'avait pas encore communiqué. Cependant il allait à l'école, ne manquait pas d'intelligence ; mais l'école était loin

de la maison paternelle, et chemin faisant, bien des idées traversaient cette jeune cervelle, bien des distractions lui faisaient oublier devoirs et leçons ; aussi à l'encontre de St-Basile et de St-Grégoire de Naziance, les deux chemins qu'il connaissait le moins, étaient le chemin de l'École et celui de l'Église. Il en venait même à oublier souvent le chemin de la maison paternelle, vivant à l'aventure des semaines entières, trouvant un morceau de pain ici, un gîte pour la nuit un peu plus loin et promenant son insouciance à travers les rues. Je ne dirai rien de la famille qui s'accommodait assez facilement de ce genre de vie : le père après la mort de sa femme s'était remarié ; il avait pu facilement trouver une seconde épouse, l'enfant n'avait pas une autre mère.

Il consentit à venir à l'École du Patronage ; et ce qui est plus surprenant y vint régulièrement, se prépara à la Première Communion de son mieux, et le 18 mai, il s'approchait de la Sainte Table avec ses petits camarades. Ce grand acte accompli, le père de l'enfant se ressouvint de son autorité pour signifier au petit écolier qu'il devait penser à gagner sa vie. L'enfant se le tint pour dit et recommença sa vie d'aventures. Après huit jours de course il vint échouer au Patronage, dans un état lamentable, et avec l'assurance de demander une chose très raisonnable, me dit qu'il voulait rester avec nous et faire partie de la Maison de Famille : lui aussi voulait avoir son chez lui, où il serait aimé, où l'on s'occuperait de lui, où l'on serait heureux de le revoir ; choses qu'il ne connaissait plus depuis la mort de sa mère. Il m'était difficile de refuser, je demandai seulement le consentement du père, assuré qu'il serait heureux de se débarrasser d'une bouche inutile. C'était trop présumer de lui, il ne vint pas. Un samedi, tandis que je passais par notre chapelle, j'aperçois mon petit vagabond, qui disait son chapelet : il semblait demander à la Ste Vierge ce que je lui avait refusé jusque là. Cette fois, je fus plus expéditif : j'appris qu'il courait les rues depuis près de 15 jours, du reste, il aurait pu ne pas faire cet aveu que ses habits en lambeaux m'auraient renseigné suffisamment. On peut avoir père et mère et être orphelin, c'était le cas de ce pauvre enfant. C'était l'heure du souper, et comme d'après le principe bien connu des économes, quand il y en a pour huit, il y en a pour neuf, il trouva son repas tout préparé.

Le soir, je relisais cette parole de St-Vincent de Paul, parole que je livre à la méditation de tous ceux qui peuvent venir en aide aux œuvres de charité : “ pourvoir au besoin des enfants trouvés, c’est prendre la place de leurs pères et de leurs mères, ou plutôt celle de Dieu, qui a dit que si la mère venait à oublier son enfant, lui-même en prendrait soin, et qu’il ne le mettrait pas en oubli. Si Notre-Seigneur vivait encore parmi les hommes sur la terre, et qu’il vit les enfants abandonnés, penserions-nous qu’il voulut les abandonner aussi ? Ce serait sans doute faire injure à sa bonté infinie d’avoir une telle pensée. Et nous serions infidèles à sa grâce, si ayant été choisis par sa Providence pour procurer la conservation corporelle et le bien spirituel de ces pauvres enfants, nous venions à nous en lasser et à les abandonner à cause de la peine que nous y avons.”

A. NUNESVAIS,
prêtre de la Congrégation des FF. de S. Vincent de Paul.

Dieu rend au centuple

O monde ! que tu es aveugle ! que tu es trompé quand tu examines et quand tu pèses toutes choses au point de vue humain !

O monde ! si tu pouvais comprendre la conduite de l’esprit de Jésus-Christ ! Sa sagesse est admirable, ses règles sont infaillibles ! Qui s’appauvrit, s’enrichit ; qui s’abaisse, s’exalte ; qui fuit les consolations, les trouve.

Jésus-Christ tient lieu de tout à ceux qui quittent toutes choses pour l’amour de lui et rend souvent au centuple dès cette vie, soit honneur, soit bien temporel.

Voici un fait authentique qui le prouve.

Saint Germain, évêque d’Auxerre, avait entrepris un jour un pèlerinage. Il était accompagné d’un diacre, son secrétaire habituel. Il traversait le quartier populeux et il allait sortir de la ville, quand quelques pauvres l’aperçoivent.

Ils le regardaient comme leur vrai père et comme leur seconde providence. Aussi s’empressèrent-ils autour de lui en disant. “ Père ! nous avons faim ! ”

Saint Germain se retourna vers son diacre.

“ Avez-vous quelque argent ? lui demanda-t-il.

— Je n’ai que trois écus, répondit le secrétaire, que j’ai pris pour accomplir notre voyage,

— Distribuez-les à ces pauvres, dit l'évêque.

— Mais de quoi vivrons nous ? répliqua le diacre. La charité bien ordonnée commence par soi-même. Si nous avons du superflu, ce serait bon de le donner ; mais nous avons à peine le nécessaire.

Qu'entends-je ? lui dit saint Germain ; vous défiez-vous de la bonté de Dieu ? Donnez, donnez à Jésus-Christ qui vous tend la main dans la personne de ces pauvres, et ne vous souciez pas tant de vous. Songez à soulager avant tout les membres souffrants de Jésus-Christ. ”

Le diacre s'inclina. Il n'était pourtant pas entièrement convaincu. Aussi, par une prudence toute humaine, il réserva, sans rien dire, un écu pour les besoins du voyage, et distribua les deux autres aux pauvres, s'imaginant avoir beaucoup gagné de s'être réservé quelque chose.

Il n'avait pas encore compris ces lois admirables de notre commerce avec Dieu, lois toutes contraires à celles du monde, lois qui peuvent être résumés en deux mots :

On se prive de ce que l'on garde.
On garde tout ce que l'on donne.

Ils marchaient depuis quelque temps et avaient traversé quelques bourgades, lorsqu'ils entendent derrière eux un cavalier arrivant bride abattue.

Le cavalier met lentement pied à terre, s'incline profondément, avec la marque du plus grand respect, devant l'évêque, et le prie, pour l'amour de Jésus-Christ, dont il tient la place, de vouloir honorer et consoler de sa présence un gentilhomme de la cour, qui était très souffrant à peu distance de là.

“ Il m'a envoyé vers vous, Monseigneur, en apprenant votre passage, pour vous demander cette grande grâce, ou au moins pour lui donner votre bénédiction.

— Je vous accompagne, ” répondit simplement l'homme de Dieu.

On arrive près du malade ; l'évêque le console, l'encourage à porter la croix que Notre-Seigneur lui donnait. Il lui montre l'ardent amour que nous a témoigné le Christ en portant sa croix pour nous sauver, et qu'il devait s'estimer trop heureux d'avoir l'occasion de pouvoir lui témoigner une réciprocité d'amour en souffrant de bon cœur pour lui.

Le malade, tout consolé et réconforté, dans l'effusion de sa reconnaissance, dit à l'évêque :

“ Monseigneur ! ah ! maintenant je suis content de souffrir et aussi de mourir pour Jésus-Christ. Je me sou mets entièrement à sa sainte volonté que je bénis. Monseigneur ! je ne sais vraiment comment vous remercier de votre bonté. Et vous êtes si bon que vous voudrez bien lui accorder une dernière faveur, c’est d’accepter ces deux cents écus pour vos bonnes œuvres.

L’évêque remercia, bénit le malade et sortit.

“ Prenez cette bourse, dit-il à son diacre, en souriant, et souvenez-vous que si vous n’eussiez pas fraudé les pauvres d’un écu, vous eussiez maintenant reçu trois cents écus.

C’est la promesse de la vérité éternelle : *centuplum accipies !* Vous en voyez l’accomplissement.

Vie de M. Le Prévost

(Suite et fin)

Sentant ses forces diminuer M. Le Prévost vint dans la maison de Chaville, dès qu’il eut remis ses pouvoirs aux mains de son vicaire général. Vivant dans une retraite complète, il allait dépenser ce qui lui restait de forces auprès des enfants et des jeunes Frères qui partageaient sa solitude.

Cependant l’heure du dernier sacrifice approchait, et le 18 juillet 1874, veille de la fête de Saint Vincent de Paul, M. Le Prévost voulut recevoir l’Extrême-Onction. Il la demandait avec instance depuis une quinzaine de jours. Le danger de mort n’était pas imminent ; mais il voulait se fortifier, par la grâce du sacrement, contre les souffrances très vives qu’il endurait. En présence des Frères assemblés dans sa chambre, il reçut les onctions saintes, puis leur adressa la parole et les bénit.

Sa faiblesse était grande ; cependant il entendait encore les confessions : “ J’ai fait vœu, disait-il, de ne m’arrêter que lorsque je ne pourrai plus aller.” Un mois plus tard, M. Le Prévost s’occupait encore de ses pauvres, au milieu de cruelles souffrances, qui ne lui enlevaient rien de sa sérénité et de sa paix. Le 26 octobre, il demanda une dernière grâce, celle de dire la sainte messe encore une fois, avant de mourir. Mais il n’obtint pas cette faveur. Mais toujours résigné à la volonté de Dieu il disait : “ Il me semble que, dans tout ce que je fais, tout ce que je souffre, je n’ai point d’autre volonté que la volonté de Dieu. Cela me suffit. ”

Paroles admirables ! Elles résument bien toute sa vie et sont le testament de son cœur. Mais sa voix ne se fait plus entendre et la faiblesse croissante du malade fait craindre un dénouement rapide. On était au 29 octobre. Les plus anciens Frères, les premiers compagnons de sa vie religieuse viennent et s'agenouillent silencieux auprès du malade. Le plus ancien prêtre s'approche, le premier compagnon du Père Planchat dans l'apostolat des pauvres ; M. Le Prévost pose sa main sur le front du prêtre et lui dit " Ah ! je vous reconnais bien là ! . . . j'aime tous mes frères, je les aime tous : j'aime aussi le bon Dieu, . . . j'aime toutes les âmes.

M. Myionnet vient ensuite, et s'agenouille sous la main encore levée du mourant. La voix affaiblie du bon Père murmure des paroles d'affection et de paternelle tendresse. Reconnaisant le jeune membre de la conférence Saint-Sulpice, celui qui s'est attaché à lui pour la vie. " Venez, lui dit-il, venez, mon vieil enfant que j'ai tant aimé ! " et il lui donne un dernier baiser.

L'émotion croissante empêche de l'entendre et ainsi il fit ses adieux à ses enfants.

Vers huit heures, on lui apporte le saint viatique ; après l'avoir reçu avec une expression de joie céleste, il se recueille profondément, puis rompt le premier le silence et dit : " Voilà que je viens de recevoir la sainte communion, c'est pour la dernière fois. " Puis regardant l'image du Sacré-Cœur ! " Voilà l'image du Sacré-Cœur, je lui donne mon cœur ; il me semble que tout est fini maintenant, mon âme peut s'en aller à Dieu. "

Vers minuit, le malade paraissant plus oppressé, l'absolution lui est renouvelée ; mais une amélioration se produit à deux heures. La matinée se passe ainsi, en alternatives de vives souffrances et d'apaisement passager. Vers dix heures, un grand changement se fit sur le visage du mourant. On avait récité les prières des agonisants, les litanies de la sainte Vierge et les invocations aux saints patrons de la Congrégation, sans qu'il parût d'abord comprendre ce que l'on disait. " Cependant, à un moment où nous croyions qu'il touchait à ses derniers instants, raconte un témoin, et que son dernier soupir allait lui échapper, on murmura à ses oreilles les invocations au Sacré-Cœur, à saint Vincent de Paul, à saint François de Sales, à saint Joseph et à Notre-Dame de la Salette. Alors son visage se transfigura : l'expression cadavérique qui nous avait

effrayés s'effaça et il nous apparut comme dans son état de santé, et plus beau encore. Il brillait de toute l'ardeur de la plus douce piété ; ses mains se joignaient et il souriait en levant au ciel des yeux qui semblaient baignés de lueurs célestes. Puis son regard s'inclina sur nous ; il parut nous reconnaître et ses yeux se fixèrent sur les miens, comme la veille, avec une expression de tendresse paternelle pleine d'effusion ; seulement, cette fois, il essaya vainement d'y joindre des paroles. Il murmura bien péniblement quelques mots qui nous parurent vouloir exprimer un adieu . . . A un moment de crise qui semblait plus menaçant, on recommença les prières des agonisants. Alors il fit, à plusieurs reprises, de sa main défaillante le signe de la croix. ”

Un sommeil doux et paisible, une respiration calme et aisée certains mouvements du corps et des bras dénotant un reste de force, le pouls égal et bon, faisaient espérer que la vie se prolongerait peut-être jusqu'au surlendemain, jour de la Toussaint. Vers deux heures pourtant, ce père bien-aimé, ce doux et tendre instituteur s'éteignit doucement au milieu de ses fils et rendit à Dieu son âme chargée des mérites d'une longue vie consacrée au service des pauvres.

LA TERRE

L'air ne retentit plus des chansons de la plèbe.
Les modernes ruraux, fils de ceux qui luttèrent,
Ont refusé l'effort et déserté la glèbe.
Où sont les paysans, les vrais, ceux qui chantaient ?

Aux anciens, il fallait la plaine et la charrue,
Le grand air dont le souffle ondoie au front des blés ;
Les nouveaux ont quitté le sillon pour la rue,
Et, jeunes, des désirs malsains les ont troublés.

Les pères étaient beaux, tout brunis par le hâle ;
Leurs artères battaient, pleines d'un sang vermeil.
Les fils étioles ont le visage pâle ;
L'ombre a pris ces enfants, nés pour le grand soleil.

Leurs bras n'étaient pas faits pour les besognes viles,
Et le joug paternel pesait à leur fierté,
Les voyez-vous, épars sur le chemin des villes,
Tous ces riches d'espoir qu'attend la pauvreté !

Ils ont, ces émigrants, ambitieux où lâches,
Géné les citadins, géné les artisans.
Dieu les avait créés pour de plus nobles tâches,
Les paysans devraient rester des paysans !...

Pauvres gens, au démon qui vous soufflait l'envie,
A l'esprit tentateur, il fallait dire : " Non ! "
L'homme n'a pas le droit de gaspiller sa vie,
D'abdiquer sa grandeur, de renier son nom !

Les cités vous ont pris dans tous leurs esclavages.
L'amère ambition vous a gâté le cœur.
Civilisés ! Pourquoi ? Quand vous étiez sauvages,
Le sol dur craquait-il sous votre pied vainqueur ?

Dans la terre, où le soc a fait ses déchirures,
Le bon grain du sèmeur n'a-t-il donc plus germé ?
Dans la plaine, où les blés étalaient leurs parures,
Les soleils dévorants ont-ils tout consumé ?

Rien n'est changé, pourtant ! Là-bas, le trèfle rouge
Brille entre l'orge épaisse et le sainfoin treablant :
Le trèfle, où le soleil éclatant luit et bouge,
Tache la plaine en feu de son carré sanglant.

La campagne toujours a des gloires superbes,
Mais quels féconds labours, mais quels joyeux hymens
Si tous les bras oisifs allaient s'offrir aux gerbes,
Si le flot des absents remontait nos chemins !

Ah ! que le déserteur s'arrête et qu'il revienne
Vers la ferme, à l'endroit où ses pères sont morts !
Du métier désappris, que l'absent se souviennne !
C'est le travail des champs qui nous rendra les forts !

P. HAREL.

Souvenirs d'un aumônier

LES PAUVRES ET LEURS JEUNES VISITEURS

Allons aujourd'hui nous édifier auprès des jeunes gens des œuvres. Ils connaissent le prix de la charité et malgré la modicité de leurs ressources ils savent prélever une part pour les pauvres qu'ils visitent. Parfois l'aumône est bien petite, mais elle a grande valeur aux yeux de Dieu, car elle est prise sur le nécessaire de ces jeunes apprentis.

L'un d'eux fait régulièrement son offrande à la quête de

la Conférence qui se réunit chaque jeudi, mais une fois n'ayant pu assister à la conférence du jeudi il se présenta un samedi pour demander ses bons, et tira son porte-monnaie pour grossir la quête. Mais le samedi, fin de la semaine, est un jour où les bourses sont généralement très plates ; et notre visiteur s'aperçut que la sienne l'était singulièrement, il pensa n'y rien trouver et en était tout confus ; enfin il put en extraire un sou qu'il donna joyeusement en disant : " toute ma fortune ! "

Si la bourse est parfois en mauvais état les bras sont encore robustes et le jeune visiteur, fidèle disciple de saint Vincent de Paul, n'hésite pas à prodiguer aux pauvres les prévenances les plus délicates, et les petits soins les plus infimes.

Ainsi une bonne vieille qui est visitée par deux jeunes écoliers a trouvé que leur visite, qui lui valait deux bons de pain, pourrait être utilisée davantage. Ses jeunes hôtes d'un instant ont bons bras, bonnes jambes ; ne pourraient-ils pas lui rendre quelques petits services. — Et voilà qu'elle met à l'essai leur bonne volonté. — Elle est aussitôt émerveillée du résultat. Nos jeunes conscrits de la charité s'empressent de répondre à ses désirs avec la meilleure grâce du monde. Il manque de l'eau à la mansarde : on va chercher l'eau à la fontaine. Il y a une course à faire pour avoir du charbon : on la fait. Les allumettes manquent : on redescend en chercher. — Le tout s'exécute au pas de charge

La pauvre femme est peut-être plus exigeante que reconnaissante, mais on la servira avec non moins d'empressement la prochaine fois. Nos jeunes écoliers savent bien que c'est Dieu qu'ils servent en la personne des pauvres, et que Dieu sera content et reconnaissant.

Quel bonheur de venir en aide aux pauvres de toute façon, sans se laisser rebuter par la nature des services à rendre ni par les exigences et les manières parfois peu aimables de pauvres gens, aigris par les souffrances et les privations.

Un vieillard se lamentait de ce que toutes les briques formant le sol de sa chambre fussent disjointes et fort branlantes. Ses jambes étaient peu solides, il risquait beaucoup de faire, un jour ou l'autre, une chute qui pourrait être grave. Demander au propriétaire la réparation du carrelage, il n'y fallait pas songer ; devant une telle prétention le propriétaire eût été capable de demander le paiement de loyers arriérés.

Le visiteur, brocheur de son état, s'improvisa maçon ; il se procura du plâtre, s'arma d'une truelle, et restaura à merveille le carrelage défectueux.

Un visiteur excellent escalade les sept étages qui conduisent à la mansarde habitée par une vieille femme qu'il secourt exactement une fois par semaine. La bonne femme est là sur le palier regardant avec une mine fort désappointée sa porte close. Elle avait égaré sa clef et ne pouvait rentrer chez elle. — Peut-être la clef a-t-elle été oubliée chez le concierge. — Notre visiteur descend rapidement les sept étages et le concierge lui ayant confié toutes les clefs qui sont en sa possession, il remonte tout joyeux. Mais aucune des clefs ne peut ouvrir la porte. Il redescend de nouveau les sept étages et finit par découvrir la clef cherchée : il regrimpe pour la troisième fois jusqu'à la mansarde et enfin ouvre la porte. Quand il redescendit après sa visite faite, il avait monté 3 fois et descendu 3 fois les 7 étages. $6 \text{ fois } 7 = 42$. Total 42 étages montés ou descendus pour une seule visite. Quel bon cœur et quels bons jarrets ! Cette ascension moins considérable que celle de la tour Eiffel a été plus pénible, car il n'y a probablement pas d'ascenseur dans la maison.

Voyons maintenant un petit moyen d'arriver au cœur d'une vieille femme en la prenant par le nez. Un jeune visiteur, qui ne doit pas faire partie de la ligue contre l'abus du tabac, a coutume de donner à la pauvre femme qu'il visite un cornet de tabac à priser, chaque semaine. Un jour qu'il apportait comme cadeau extraordinaire une paire de bottines, il s'aperçut au moment d'entrer chez la brave dame qu'il avait oublié de lui acheter son paquet de tabac : elle l'avait vu entrer dans la maison : impossible de s'en aller pour acheter la précieuse poudre. Vite, notre visiteur entoure une pièce de 2 sous dans un cornet qu'il place dans l'une des chaussures ; et la bonne dame a pu priser cette semaine comme les précédentes.

Ces attentions pleines de délicatesse et que la charité seule peut inspirer, touchent le cœur des pauvres. Ils ne savent comment exprimer leur reconnaissance.

Le pauvre se froisse devant la philanthropie administrative, il se sent méprisé et son orgueil se révolte : mais son cœur s'ouvre à la charité. Il est touché des prévenances qu'on a pour lui et la reconnaissance lui devient un devoir.

Une brave vieille de quatre-vingts ans dut quitter son domicile pour aller achever ses jours à l'hôpital ; après avoir légué son petit mobilier à sa garde malade, elle voulut absolument faire un petit cadeau à son visiteur, et fondit en larmes en disant adieu à celui qui l'avait consolée dans ses moments de désespoir. — Un autre vieillard apprend que son visiteur est parti pour le service militaire ; quels soupirs et quels regrets ! ah ! si seulement il avait pu le voir avant son départ pour le remercier. Un jour de congé, le militaire vint le visiter. Quelle effusion ! Ah ! enfin je suis heureux, dit du fond du cœur le bon vieux. — Une brave femme, qu'on n'a pas pensé jusqu'à ce jour à poursuivre pour exercice illégal de la médecine, témoigne sa reconnaissance à ses petits visiteurs en leur servant de médecin. Elle guérit : influenza, maux de gorge, etc Sa médication ne doit pas être mauvaise, car elle-même est restée très robuste, très agile malgré ses quatre-vingt-deux ans. — Combien de ces braves vieux, ayant appris le prénom de leur visiteur, lui souhaitent sa fête, et trouvent parfois le moyen de lui offrir une fleur ou un petit bouquet.

A l'occasion du nouvel an un président de Conférence reçut une lettre aussi touchante que naïve dans laquelle une pauvre malade remerciait ses visiteurs de leur aimable charité et offrait ses souhaits de bonne année à la Conférence. La même femme, le jour de la fête de ses visiteurs, qui s'appellent tous deux Joseph, alla à l'église faire brûler un cierge à leur intention.

A. N.

La lampe du Sanctuaire

Par une belle journée du mois de juin, je passais en face de la nouvelle et jolie église du Patronage. Par une pieuse habitude de mon enfance de faire une petite visite à Jésus, chaque fois que je passe devant sa demeure, j'entrai. Dix heures venait de sonner. A ce moment du jour l'église est toujours solitaire, j'étais donc à peu près seule avec Dieu. Je priai longtemps avec ardeur puis je laissais mes yeux errer un peu partout sur les autels, sur les statues qui paraissaient me sourire en me souhaitant la bienvenue, puis mes regards se fixèrent sur la petite lampe du Sanctuaire, dont la flamme vacillante jetait sa lueur rougeâtre dans le vaste temple. Mille pensées confuses m'agi-

tèrent. Puis un petit dialogue s'établit entre la petite lampe et moi :

“ Oh ! qui es-tu, belle lumière ? Es-tu une étoile tombée de l'immense espace, et viens-tu te reposer au sein du lieu sacré où tu es si solitaire ?

“ Je viens, répondit la douce flamme, je viens des régions célestes, pour garder un trésor précieux et je ne suis pas solitaire, puisque j'habite avec l'Hôte Divin, je me consume en sa présence ; les anges m'appellent leur sœur, et je reçois les plus douces consolations du céleste Époux dont j'adoucis la captivité. Je veille, j'expie, j'aime et j'adore. La maison de Dieu, voilà ma demeure ; veiller et prier, voilà ma mission sublime.

“ Mais que dis-tu à l'âme triste et chancelante, quelles paroles, quelles consolations répands-tu pour calmer sa douleur ?

“ O cœur ! ô toi que nulle joie ne vient ranimer, toi que l'indifférence a glacé, toi, que l'amitié a déserté, viens ici, viens près de moi. Je sais un divin consolateur, un ami par excellence, qui guérira toutes les souffrances, dont l'amour suppléera à celui que la terre te refuse, et tu verras comme il fait bon être aimé de *Lui*.

“ Puis à l'âme aimante qui vient exhaler en la présence de son Sauveur les doux épanchements de son cœur plein de tendresse, que peux-tu lui dire ?

“ O âme heureuse, lui dis-je, c'est moi qui vivifie ton humble prière, elle monte avec ma flamme vers les parvis éternels ; reviens, oh ! oui, reviens souvent goûter le charme exquis et doux de ce séjour—

! Mais à l'âme défaillante et faible je lui crie : “ Arrête ici un instant, ce que tu cherches est ici, tu trouveras en ce lieu “ la paix et le bonheur ”. Ils sont dans le cœur du Dieu Prisonnier, mais ce n'est que dans le repos qu'il s'entretient avec l'âme délaissée, allons, viens, Jésus répandra sur toi son baume divin qui cicatrisera tes plaies profondes et fera de toi une âme forte et aimant Dieu—

.....
Oh ! petite lumière ! Oh ! Sourire du bon Dieu sois donc désormais la douce compagne de mes suaves rêveries, sois mon asile et mon refuge. Le bonheur n'est-il pas près de toi !... Ah ! je te vois scintiller, et les pâles rayons pénètrent mon âme attendrie. Combien j'envie ta destinée présente, ta pure flamme s'élève comme une réparation vers le Très-Haut, tu

veilles et tu consoles ; tu pries et tu ré pares, mais, cependant, ta prière s'éteindra avec ta lumière, ton ardeur passagère n'est qu'un symbole. L'amour de mon cœur est une lampe qui ne s'éteindra jamais, elle puise à jamais son aliment dans le cœur de Jésus lui-même.

GILBERTE.

L'ENFANT

Le toit s'égayé et rit.
ANDRÉ CHÉNIER.

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris ; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux.
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux.

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
Les chaises se toucher,
Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire.
On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir marcher.

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
De patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme
Qui s'élève en priant ;
L'enfant paraît, adieu le ciel et la patrie
Et les poètes saints ! la grave causerie
S'arrête en souriant.

La nuit, quand l'homme dort, quand l'esprit rêve, à l'heure
Où l'on entend gémir, comme une voix qui pleure,
L'onde entre les roseaux,
Si l'aube tout à coup là-bas luit comme un phare,
Sa clarté dans les champs éveille une fanfare
De cloches et d'oiseaux !

Enfant, vous êtes l'aube et mon âme est la plaine
Qui des plus douces fleurs embaume son haleine
Quand vous la respirez ;
Mon âme est la forêt dont les sombres ramures
S'emplissent pour vous seul de suaves murmures
Et de rayons dorés !

Car vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies,
Car vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point mal fait encor ;

Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange ;
Tête sacrée ! enfant aux cheveux blonds ! bel ange
A l'aurole d'or !

Vous êtes parmi nous la colombe de l'arche,
Vos pieds tendres et purs n'ont point l'âge où l'on marche ;
Vos ailes sont d'azur.
Sans le comprendre encor, vous regardez le monde.
Double virginité ! corps où rien n'est immonde,
Ame où rien n'est impur !

Il est si beau, l'enfant avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laisant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers !

Seigneur ! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants !

V. Hugo.

Mai 1830.

A propos du French Shore

Les droits et privilèges des Français sur Terre-Neuve sont disputés par les Anglais. Après Fachoda, la gloutonnerie britannique a convoité Terre-Neuve.

En 1713, Terre-Neuve fut cédé à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, et il fut stipulé que les Français auraient le droit d'y débarquer pour sécher le poisson et y établir des abris.

Aujourd'hui les Anglais prétendent :

1° Que ce traité ne donne aucun droit de pêche aux Français dans les eaux de Terre-Neuve même :

2° Que le mot " Poisson " indiqué dans le traité, s'applique exclusivement à la morue ;

3° Que les abris ne doivent être que des hangars sommaires et non des usines.

Ce sont là les grandes lignes de la dispute.

En 1763, le traité de Paris confirma les clauses du traité de 1713.

En 1783, le traité de Versailles étendit les privilèges du traité d'Utrecht du cap Ray au cap St-Jean, soit sur une étendue de côtes de sept cents milles anglais, et le roi Georges III déclara qu'il " prendrait les mesures les plus positives pour " que les pêcheurs anglais n'intervinssent pas pour faire concurrence aux pêcheurs français, et autorisait les pêcheurs français à couper les bois nécessaires dans l'île tant pour les " besoins de la navigation que pour les autres. "

Cette déclaration concédait aux Français, à n'en pas douter, des droits exclusifs.

En 1814 et en 1815, ces privilèges furent à nouveau confirmés.

Les conséquences de ces droits ont été appliquées par la France dans la plus large mesure, comme, du reste, elle en avait le privilège. Aujourd'hui, les Anglais veulent les réduire à rien en leur donnant une interprétation spécieuse qui rendra impossible aux pêcheurs français la pêche à la morue sur le banc de Terre-Neuve.

Il convient d'ajouter qu'il n'y a pas seulement une question de la morue, mais aussi une question du homard.

Ce crustacé abonde, en effet, sur les rivages du French-Shore et les Anglais, dans le but d'exploiter cette richesse, ont construit sur la côte de grands établissements, les " homarderies " où l'animal, après avoir été dépecé, est mis dans des boîtes de conserves.

Dans la seule baie de Port-Saunders, les pêcheurs, à une certaine époque de l'année, capturent de huit à neuf mille homards. Or, pour se livrer à cette pêche, les insulaires encombrant les eaux de nasses et de casiers qui rendent impossible le travail des pêcheurs français. Ceux-ci se plaignent donc à bon droit qu'on entrave une industrie dont le libre exercice leur a été accordé par des traités absolument incontestables.

De plus, les pêcheurs français ont voulu entreprendre, à leur tour, le commerce si productif des homards, mais les Anglais leur ont signifié qu'ils n'en avaient pas le droit, parce que le homard n'est pas un poisson, mais bien un crustacé — dont il n'est pas fait mention dans le traité d'Utrecht.

Maintenant, il faut considérer que les populations de Terre-Neuve, travaillées par les commissaires anglais, veulent abso-

lument que les privilèges, *quels qu'ils soient*, des Français dans l'île cessent, et elles sont *décidées à attaquer les Français de force sur le rivage et à les repousser à la mer.*

En 1890, la France a refusé de soumettre la question à un arbitrage. En effet, les clauses du traité sont formelles et il n'est point possible d'en nier la teneur, ni les avantages concédés. Si les habitants de Terre-Neuve, se sachant soutenus par l'Angleterre et encouragés par son gouvernement, s'attaquent à la vie et à la propriété des Français, le conflit ne pourra manquer d'entrer dans une phase dont les conséquences seront graves.

Les Anglais profitent de la controverse pour insinuer que, par réciprocité, le traité d'Utrecht empêche la France de fortifier les îles Saint-Pierre et Miquelon, et d'y tenir une garnison supérieure à cinquante hommes. Cela est exact. Le Canada considère donc l'occupation de ces îles par la France comme une menace à son indépendance. Il en résulte qu'une des conséquences des revendications anglaises à Terre-Neuve comporte l'abandon de Saint-Pierre et Miquelon, abandon qui fait partie du projet de M. Chamberlain.

Les prétentions anglaises sont donc la négation pure et simple des droits de la France tels qu'ils ont été exercés pendant deux siècles. Nos *Outre-manchiens* n'y regardent pas de si près.

NOS DÉFUNTS

Nous recommandons à tous nos abonnés Messire Joseph Hoffmann, curé de Charlebourg, décédé le 8 juillet. C'était un ami et un bienfaiteur du Patronage. Tous les ans il se faisait un devoir de recommander nos enfants à ses paroissiens, aussi nos quêteuses étaient-elles toujours accueillies on ne peut mieux. Quelques jours avant sa mort, il nous a donné une nouvelle marque de son dévouement et de l'intérêt qu'il portait à notre œuvre.

RECTIFICATION

C'est M. le 1er aumônier de l'Institution des Sourdes-muettes qui, tous les ans, parcourt la province pour exercer son ministère auprès des sourds-muets. Nous avons dit que ce travail était fait par le Directeur des Sourds-muets.